



Aux apprenti-e-s de la classe **GEI plt 1**

Notre réf. Votre réf. GC/YB/RF/KF

Date

juin 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les apprenti-e-s dont le contrat a été signé et approuvé par le service de la formation professionnelle sont attendu-e-s le :

lundi 22 août 2022 à 09h00

Vous trouverez ci-joint les documents suivants, merci de faire le nécessaire :

- 1. les informations pour le self
- 2. les informations « Rail-check »
- la procédure concernant les ouvrages scolaires avec les codes classes
- 4. la facture des frais généraux
- 5. les tenues professionnelles
- 6. la feuille assurance accident

En vous souhaitant un bel été, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Gérard Clivaz

Directeur

Yvan Besse / Chef de section









Aux personnes en formation à l'EAV ou à l'EPASC

Notre réf.

GB/ap

Votre réf.

Date mars 2022

Carte repas 2022-2023

Madame, Monsieur,

L'Ecole d'agriculture a mis en place un système de paiement par carte magnétique. Ce système permet de fluidifier le passage des usagers à nos points de vente, c'est pourquoi nous la conseillons vivement. Pour votre information, le coût des repas a été fixé comme suit :

♦ CHF 12.– par menu (prix apprentis AFP/CFC)

Le menu – composé de produits régionaux et labellisés – comprend :

- ▶ 1 potage, 1 buffet de salades, 1 plat du jour et 1 proposition, 1 dessert
- ▶ 1 boisson froide (le café n'est pas pris en compte dans le forfait)

Notre réfectoire propose également différentes viennoiseries, toutes préparées par des boulangers artisanaux. Une offre de différents sandwichs est également disponible, en plus d'un choix de boissons, compotes et snacks du Valais. La liste des prix est jointe au présent document.

Les nouveaux apprentis peuvent d'ores et déjà commander gratuitement une carte pour la prochaine rentrée. Le montant minimum rechargeable a été fixé à CHF 50.— et la carte pourra être chargée dès le premier jour de fréquentation du self, pendant les pauses du matin ou de l'aprèsmidi, mais en aucun cas pendant le service de midi. Toutes les demandes spécifiques relatives aux repas peuvent être faite sur sca-restauration-chateauneuf@admin.vs.ch

Si vous désirez obtenir une carte, nous avons besoin du retour du formulaire ci-annexé dès que possible mais au plus tard pour le 8 août 2022.

La carte restera valable les années suivantes. En cas d'arrêt prématuré ou à la fin de la formation (fin de l'année scolaire), le solde restant sur votre carte vous sera remboursé, sur demande, directement à la caisse du réfectoire.

D'avance, nous vous remercions et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Annexes

formulaire d'inscription carte repas liste des prix de l'EAV







CP 437, 1951 Sion (Châteauneuf)

KANTON WALLIS

Formulaire d'inscription carte repas 2022-2023 Délai de remise : 8 août 2022

A remplir en caractères lisibles ou informatiquement

<i>«</i> ,	Je prendrai mes repas à l'école et s	couhaite obtenir une carte repas (le menu complet : 12)	
No	om :	Prénom :	
Ac	dresse :	NPA et localité :	
Da	ate de naissance :	Année de formation :	
	ière :		
do	nc vous munir d'espère (cash) _l	us permet pas de payer avec des cartes bancaires, il faut pour recharger votre carte. Celle-ci vous permet non a aussi tous les autres achats sur le site de Châteauneuf.	
Un	n montant de 20 vous sera facturé	si:	
	Une demande a été faite, e montant de 50	t que votre carte n'a pas été retirée, ni chargée d'un	
	montant de CHF 20.– vous se	disponible ne sera pas perdu mais crédité à nouveau. Le era facturé pour cette opération. Prière de communiquer, c responsables du self pour qu'elles bloquent votre carte.	
Po acl	ur rappel, si vous en possédez dé hats sur le site de Châteauneuf. Da	jà une, vous pouvez continuer à l'utiliser pour tous vos ns ce cas, il est inutile de nous retourner le formulaire.	
En	cas de fréquentation de notre ré	fectoire, je m'engage à :	
1.	Débarrasser les plateaux sur les chariots prévus à cet effet		
2.	 L'offre des repas est à volonté. Merci de bien vouloir prendre ce que vous consommez ceci afin d'éviter les restes alimentaires. 		
3.	Respecter le règlement en vigueur, lié au comportement de l'EAV et de l'EPASC		
Da	te		
Sig	nature de la personne en formatior	Pour les mineurs : signature du représentant légal	
Се		cole d'agriculture du Valais venue Maurice Troillet 260	

Case postale 437

1951 Sion





Aux parents des étudiants et des apprentis en formation du secondaire II en 2022-2023

Notre réf. TF/JMB Date Juin 2022

Rail-Check, Année scolaire 2022-2023

Mesdames, Messieurs,

Selon le Règlement sur les modalités de prise en charge des frais de déplacement en transport public pour les apprentis et étudiants du secondaire II général du 6 juin 2012, le canton et les communes de domicile prennent en charge, par le biais d'un Rail-Check, au maximum la moitié des coûts de déplacement en transport public des apprenti-e-s et des étudiant-e-s pour se rendre sur leur lieu de cours.

Son détenteur se rend dans un guichet d'une entreprise de transport public (CFF, CarPostal, ...). Le montant correspondant au maximum au 50% du coût d'un abonnement de parcours annuel 2º classe entre le lieu de domicile (arrêt le plus proche) et de cours (gare la plus proche) se calcule directement au guichet. Le bénéficiaire doit habiter à plus de 2.5 km ou 30 minutes à pied de l'école. Les frais de déplacement en transport public pour se rendre sur le lieu de travail ou de stage ne sont pas pris en compte par le Rail-Check.

L'étudiant-e résidant dans un internat durant toute l'année scolaire, ainsi que l'apprenti-e ayant un seul jour de cours par semaine ou des cours-blocs peut utiliser, s'il le souhaite, son Rail-Check pour l'achat de 13 cartes multicourses demi-tarif, au maximum. Dans ce cas, l'abonnement demi-tarif est à la charge des parents et doit être présenté au guichet lors de l'achat des cartes multicourses. Les élèves étant autorisés par le Département en charge de la formation à participer à un échange linguistique hors-canton (un semestre au minimum) ou à suivre une formation hors-canton ont également droit à un Rail-Check.

Pour les parcours nécessitant deux titres de transport (téléphériques, bus urbains), deux Rail-Check différents seront émis et devront être encaissés au guichet des entreprises de transport public concernées.

Veuillez attendre la réception du Rail-Check avant d'acquérir le titre de transport pour votre enfant, afin d'éviter de devoir demander à votre commune de domicile le remboursement du titre de transport acheté au préalable.

<u>Attention</u>: Tout changement d'adresse doit être communiqué sans délai au secrétariat des écoles pour les étudiant-e-s et à la section « Contrats » du Service de la formation professionnelle pour les apprenti-e-s.

Le site internet <u>www.railcheck-vs.ch</u> fournit toutes les informations détaillées (bénéficiaires, dates d'envoi, fonctionnement, FAQ, formulaires et documents à télécharger, contacts, etc.).

Tanja Fux Cheffe de Service











info@cataropro.ch

Procédure commande



Il est important que vous passiez votre commande rapidement, afin d'avoir votre matériel pour la rentrée scolaire.





Toutes les commandes se font uniquement sur le site cataroproshop.ch, (il n'est pas possible de passer une commande par e-mail ou par téléphone).





Pour passer commande

étudiant

- Vous devez impérativement être connecté.
- Se rendre sur le site cataroproshop.ch. choisir je suis étudiant.



S'inscrire - Se connecter



Utiliser une adresse e-mail valide, qui servira à vous transmettre toutes les informations tels que facture, bulletin de livraison, n° de suivi (tracking), etc.

Entrer votre Code classe

 (reçu de la part de votre établissement scolaire) à la page d'accueil, dans la barre de recherche.



Ajouter les articles au panier et vérifier les quantités



 Si vous changez la quantité de votre panier, ne pas oublier de «mettre à jour le panier».



Choisir l'adresse de livraison



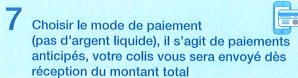
- Noter votre adresse de livraison exacte. Sans quoi, le colis n'arrivera pas à destination et vous devrez payer une seconde fois les frais de livraison ainsi que les frais de retour.
- Ne pas indiquer votre entreprise formatrice, si vous souhaitez être livré à votre domicile.



Choisir le mode de livraison



Si vous choisissez de venir chercher votre commande au centre de distribution à Areuse dans le canton de Neuchâtel. vous serez prévenu par e-mail lorsqu'elle sera prête.



- Virement bancaire (e-banking): indiquer votre n° de commande comme motif de versement, sans quoi nous ne pourrons pas identifier votre paiement.
- Paiement en ligne: Twint (méthode la plus rapide), MasterCard, Visa, Postfinance Card, Postfinance E-finance.

VÉRIFIER UNE DERNIÈRE FOIS LE PANIER!



- Certains articles ne peuvent être ni repris ni échangés (voir liste dans la FAQ). De plus, une retenue de 25% est appliquée lors des retours (frais de manutention et administratifs).
- Accepter les Conditions générales de vente et passer la commande.

Après votre commande

- Une fois la commande prête, le N° de suivi des envois postaux vous est transmis par e-mail.
- Si vous ne recevez pas d'e-mail, vérifiez vos SPAMS/POURRIELS/COURRIERS INDÉSIRABLES.

Retour

En cas de retour, veuillez prendre connaissance des points concernés dans la foire aux questions (FAQ) et remplir le bon de retour.





Département de l'économie et de la formation Service de la formation professionnelle Ecole professionnelle artisanat et service communautaire



CODES CLASSES 2022-2023

à utiliser pour commander sur www.cataroproshop.ch

Les explications détaillées se trouvent sur la feuille annexée « procédure de commande » et sur la page d'accueil du site internet Cataropro en cliquant sur « Tuto étudiant »

Attention : élèves de 1ère année

Les élèves de première année qui suivent la culture générale doivent acheter <u>en librairie</u> le livre : "La Suisse, mode d'emploi"

<u>A l'attention des employeurs</u> : merci de fournir à vos apprentis le manuel de formation

ASE : modèles types 2021 papier ou numérique sur savoirsocial.ch/fr/shop-fr

(spécifique ou généraliste en fonction du contrat)

ASA et ASSC : cataroproshop.ch

GEI et EEI : OrTrassvs

FORMATION	CODES CLASSE
AFP - Aide en soins et accompagnement – 1ère année	EPASC.ASA1
AFP - Aide en soins et accompagnement – 2ème année	EPASC.ASA2
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 1ère année	EPASC.ASE1
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 2 ^{ème} année	EPASC.ASE2
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 3 ^{ème} année	EPASC.ASE3
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 1ère année	EPASC.ASSC1
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 2 ème année	EPASC.ASSC2
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire – 3 ^{ème} année	EPASC.ASSC3
AFP - Employé-e en intendance – 1ère année	EPASC.EEI1
AFP - Employé-e en intendance – 2 ^{ème} année	EPASC.EEI2
CFC - Gestionnaire en intendance – 1ère année	EPASC.GEI1
CFC - Gestionnaire en intendance – 2ème année	EPASC.GEI2
CFC - Gestionnaire en intendance – 3 ^{ème} année	EPASC.GEI3
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR – 1ère année	EPASC.ASSCFIR1
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR – 2ème année	EPASC.ASSCFIR2
Validation discourie College College	EDACO VAE OO4
Validation d'acquis – Culture Générale	EPASC.VAE.CG1







Département de l'économie et de la formation Service de la formation professionnelle École professionnelle artisanat et service communautaire CP 621 1951 Sion



Facture des frais généraux 2022-2023

Classes duales-mixtes et plein temps (ASE duale-mixte 1 ; ASSC duale-mixte 1 ; EEI plein temps ; GEI plein temps)

Nous vous remercions de vous acquitter du montant des frais généraux relatifs aux différents frais, animations et au matériel qui vous sera distribué à la rentrée au scolaire, au plus tard le 31 août 2022.

Descriptif	Montant à payer
Frais généraux classes duales-mixtes et plein temps	CHF 80.00

Paiement par e-banking sur l'IBAN CH 56 0900 0000 1900 9207 5.

Afin que votre paiement soit correctement attribué, veuillez impérativement suivre les informations encadrées ci-dessous.

IMPORTANT:

indiquer le nom et prénom de l'apprenti et le code de la classe dans les <u>informations</u> supplémentaires pour le destinataire du paiement







Département de l'économie et de la formation Service de la formation professionnelle École professionnelle artisanat et service communautaire CP 621 1951 Sion



Sion, juin 2022

Tenues professionnelles et outil informatique des apprenti-e-s de 1ère année en formation école Gestionnaire en intendance

Année scolaire 2022 – 2023

Un outil informatique est fortement conseillé : Une tablette tactile ou un ordinateur portable

Une tenue correcte, soignée et décente, adaptée aux cours et aux activités professionnelles est exigée pour tous-tes les apprenti-e-s.

Tenue fournie par l'école :

- 1 tunique pour le service de maison fournie par l'école (location comprise dans le forfait)
- 1 tenue de cuisinier fournie par l'école (location comprise dans le forfait)
- 1 chemisier blanc fourni par l'école (location comprise dans le forfait)
- 1 pantalon noir de service fourni par l'école (location comprise dans le forfait)
- 1 tablier de service noir fourni par l'école (location comprise dans le forfait)

Tenue à se procurer :

- 1 paire de chaussures de ville noires (pas de baskets)
- 1 paire de baskets blanches pour les ateliers pratiques
- 1 paire de chaussures blanches (type médical, fermées à l'avant, pas de semelles noires) pour les salles de classe. Obligatoire dès le 1^{er} jour des cours.

Il est fortement recommandé de marquer ses effets personnels.











Aux apprenti-e-s des classes *GEI plein-temps*

Notre réf.

GC/YB/RF/KF

Votre réf.

Date juin 2022

Assurance accident

Madame, Monsieur,

Durant votre formation école à l'EPASC de Châteauneuf, vous serez couvert-e par notre assurance accident. Nous vous précisons que cette couverture est uniquement valable pour les périodes écoles

du 01.08.2022 au 31.07.2023 du 01.02.2024 au 31.07.2024

En effet, lors des 6 premiers mois de votre deuxième année et également toute la troisième année, vous serez amené-e à effectuer des stages dans diverses institutions et vous serez donc couvert-e selon le contrat de stage signé. Nous vous rendons attentif-ve au point 3 du contrat de stage concernant l'assurance accident qui sera complété par l'entreprise.

Nous vous informons que pour tout accident professionnel ou non professionnel lors de votre première année et le deuxième semestre de votre deuxième année, vous devez vous adresser le plus rapidement possible au secrétariat afin **de remplir une déclaration accident.** Ensuite, nous vous donnerons une feuille de pharmacie pour vous procurer vos médicaments. Lors d'un accident ordinaire (arrêt de travail de plus de 3 jours), une feuille-accident vous sera également remise. Il faudra impérativement la transmettre à votre médecin traitant pour qu'il la remplisse puis l'envoie à la SUVA. Si vous recevez des factures concernant votre accident, celles-ci sont à remettre directement à la SUVA.

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Gérard Clivaz

Directeur

Yvan Besse / Chef de section



